Vivre à Flémalle

Bulletin communal d'information







Le point sur la commune - *p 4*



Le nouveau look de flemalle.be - *p 9*



Vénus fait courir les malvoyants - *p 15*

La nouvelle bibliothèque de Flémalle inaugurée le 4 mai 2012

Périodique d'information de la commune de Flémalle - octobre 2012 - Ed. resp. : Isabelle Simonis - Grand'Route n° 287 - 4400 Flémalle

Le Collège communal



Isabelle SIMONIS, Bourgmestre

Elle prend en charge : les affaires générales, le budget, les cultes, le personnel communal, la police locale, le service incendie, les relations publiques et les relations avec la presse, les multimédias, les synergies avec les autres pouvoirs publics, la coordination de la politique de redéploiement économique, la recherche de subventions.

Son cabinet se trouve à l'Administration communale, 287, Grand'Route - Tél. : 04/234.88.34
isabelle.simonis@flemalle.be



Laurent LEONARD, 1ier Echevin

Il prend en charge : les finances, l'enseignement, l'accueil extrascolaire, la petite enfance, l'informatisation.

Bureau : 22, rue de Flémalle-Grande - Tél. : 04/235.11.00 - laurent.leonard@flemalle.be



Valter POLESE, Echevin

Il prend en charge : les travaux de conception et d'entretien journalier des voiries, l'environnement, l'entretien journalier des espaces verts, la propreté publique, la mobilité .

Bureau : 183, rue du Village - Tél. : 04/234.88.93 - valter.polese@flemalle.be



Jean-Jacques VERVAEREN, Echevin

Il prend en charge : la jeunesse, les loisirs, le tissu associatif socioculturel et patriotique, les sports, la culture, les grands événements, les bibliothèques.

Bureau : 44, Les Marnières - Tél. : 04/235.10.80 - jean-jacques.vervaeren@flemalle.be



Sophie THEMONT, Echevine

Elle prend en charge : l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le logement, le patrimoine, la régie foncière, les économies d'énergie, la conception et l'entretien journalier des bâtiments

Bureau : 302-304, Grand' Route - Tél. : 04/234.89.13 - sophie.themont@flemalle.be



Catherine MEGALI, Echevine

Elle prend en charge : la population, l'Etat civil, les Sépultures, les Familles, la politique de proximité et de citoyenneté, la politique d'égalité des chances.

Bureau : 287 Grand'Route - Tél. : 04/234.88.57- catherine.megali@flemalle.be



Raymond FLAGOTHIER, Echevin

Il prend en charge : l'emploi, la formation, les affaires économiques, les travailleurs indépendants, l'agriculture, les commerces, l'artisanat, l'ADL, le tourisme

Bureau : 267, Grand'Route - Tél. : 04/234.89.12 - raymond.flagothier@flemalle.be



Marie-Hélène JOIRET Présidente du CPAS

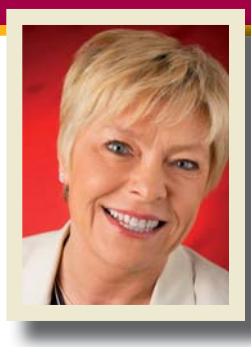
Elle prend en charge : les matières et le personnel du C.P.A.S., la politique de la santé et de la prévention, la politique d'aide aux personnes handicapées, la politique du 3ème et du 4ème âge.

Bureau : CPAS 16 rue de l'Ermitage - Tél. : 04/235.10.00 - cpas@flemalle.be

Le Conseil communal

Bourgmestre : Mme Isabelle SIMONIS.
Echevins : M. Laurent LEONARD ; M. Valter POLESE ; M. Jean-Jacques VERVAEREN ; Mme Sophie THEMONT; Mme Catherine MEGALI; M. Raymond FLAGOTHIER. **Présidente du C.P.A.S. :** Mme Marie-Hélène JOIRET.
Conseillers communaux : M. Gilbert VAN BOUCHAUTE ; M. Yves MOULIN ; M. Marc D'JOOS ; M. Pol WERY ; Mme Catherine PIRLET; M. Marc SOMBREFFE ; M. Eric SZECEL ; M. Pierre BRAHAM ; M. Jérôme DISTER ; Mme Isabelle LAMBERT ; Mme Maggy MANTANUS ; Mme Béatrice DELFORGE ; M. André HOURLAY ; Mme Ariane GEURY ; Mme Alberte GIGOT ; Mme Nathalie BLONDIAUX ; Mme Cécile DECHAMPS ; Mme Jeanine WINTGENS; Mme Antonietta DENARO ; M. Victor KADIMA BAFWA ; M. Jacky BRIAN ; Mme Nathalie STRAUVEN.

éditorial



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

La législature touche déjà à sa fin et ce bulletin d'information est d'abord l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des membres du Conseil communal, non seulement pour leur attitude constructive et pour leur contribution au bon fonctionnement des services communaux, mais aussi pour le sens de l'intérêt général dont ils ont témoigné au cours des six années écoulées.

C'est également le lieu désigné pour adresser mes remerciements à toutes celles et ceux, parmi les citoyens, qui auront contribué de près ou de loin à la définition de nos actions ces dernières années, que ce soit au travers des diverses instances ouvertes à la société civile, ou par leurs interventions à l'occasion des réunions de quartiers, ou encore lors de contacts individualisés.

C'est enfin le moment d'évoquer les enjeux et autres défis lancés voici quelques temps et qu'il s'agira de concrétiser à l'avenir…. Penser l'avenir aura été le leitmotiv de ces dernières années tant il est vrai qu'avec la participation du plus grand nombre, des énergies insoupçonnées se sont déployées pour esquisser le renouveau flémallois et anticiper les besoins futurs, en termes d'emplois et de logements comme en matières d'environnement et de mobilité par exemple.

Chacun est conscient de l'importance des chantiers en cours : par le nombre de projets, par leur ampleur aussi, mais surtout par leur rayonnement sur la qualité de vie des générations actuelles et futures. Autant de projets ambitieux qui n'ont d'autre objectif que de créer, par une reconversion réussie, les conditions de la prospérité et du bien-être collectif à Flémalle.

Mais des projets aussi qui ne peuvent éclipser l'offre quotidienne de services aux citoyens. Ces services de l'urbanisme, de l'état civil, de la voirie, de la propreté et de la sécurité publiques, ou encore de l'enseignement sont en effet l'essence même de l'action communale. Et même si l'on peut se montrer raisonnablement satisfait de la qualité et de la quantité des prestations fournies dans ces divers départements, le défi consistera demain à offrir encore mieux dans ces domaines également.

Autant d'enjeux aussi divers que complémentaires, qui vous concernent tous en tant que Flémalloises et Flémallois, et que nous vous exposons plus en détail dans cette édition de votre bulletin communal.

Dès le mois de janvier prochain, notre magazine franchira un pas supplémentaire dans le sens de la démocratie et du respect des minorités en offrant une tribune à chaque formation politique représentée au conseil communal. Une avancée dont je ne peux que me réjouir.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture et un excellent second semestre 2012.



La Députée-Bourgmestre,
Isabelle SIMONIS

Sommaire

Edito	*p 3*
Le point sur la commune	*P 4*
Les Flémallois tissent leur toile	*p 9*
Flémalle créative	*p 10*
Nouveaux commerces	*p 11*
Chapeau bas	*p 12*
Activités de l'enseignement	*p 14*
Vivre son handicap	*p 15*
Agenda	*p 16*
Noces	*p 17*

Bulletin communal réalisé par le **service des Relations publiques**
Christiane Meunier - Grand'Route 287
04/234.88.54 - relations.publiques@flemalle.be

Impression : **imprimerie communale** :
Serge Bigazzi - Claude Celejowski

Avec l'aimable collaboration de Monsieur **Théo Deleersnijder** pour la relecture.

Le défi financier

Il est vrai que la santé financière d'une municipalité n'est pas une fin en soi. Mais il n'en demeure pas moins qu'elle constitue le prérequis indispensable à tout projet de société, quelle qu'en soit l'ampleur, quelle qu'en soit la nature.
Au moment de poser les choix entre tel ou tel projet pour l'avenir de Flémalle, il n'est donc pas inintéressant de faire le point en cette matière et d'évaluer la capacité de la commune à se doter de tels programmes et surtout de les concrétiser.

On se souvient à ce sujet que la conclusion d'emprunts d'assainissement entre 2002 et 2005 avait eu pour conséquence d'endetter et de placer la commune sous tutelle régionale jusqu'en 2034… cette emprise pouvant constituer un véritable frein au développement de toutes initiatives locales.

Pour remédier à cette situation, des mesures de gestion interne ont été décidées et mises en œuvre qui ont permis de rembourser anticipativement (dès 2011) les 2.500.000 euros d'emprunts et de libérer la commune de cette emprise régionale.
Un assainissement des finances communales qui se traduit concrètement dans les comptes communaux, lesquels dégagent au 31 décembre 2011 un **résultat positif** de 2.765.000 €, alors qu'il y a 5 ans à peine le déficit se chiffrait à 1.800.000 € (voir fig. 1).

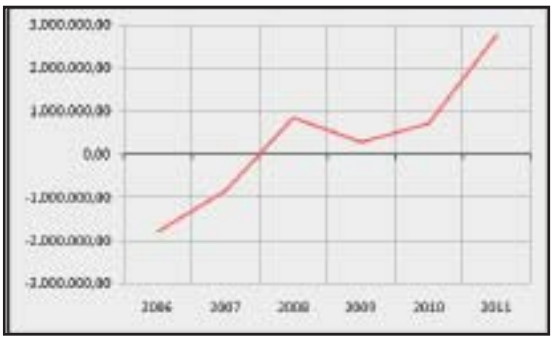


Fig.1 – Résultat net 2006-2011

Il trouve également un écho dans la réduction de la charge annuelle de dette qui, au cours de la même période, a été ramenée de 3.535.000 à 2.653.000 €, soit une diminution de près de 25 % (voir fig.2).

A une époque où tous les observateurs ont les yeux rivés sur les chiffres de la dette publique, cette évolution constitue incontestablement une garantie de stabilité et un gage de sérénité pour l'avenir de l'entité.

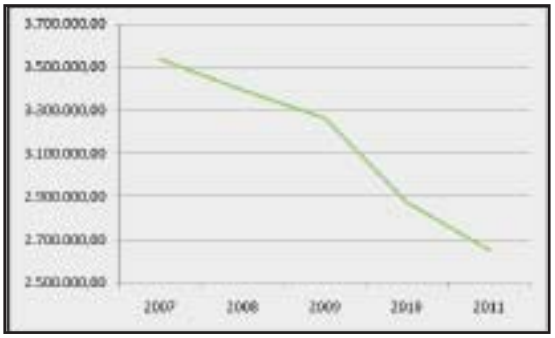


Fig.2 – Evolution de la charge de dette

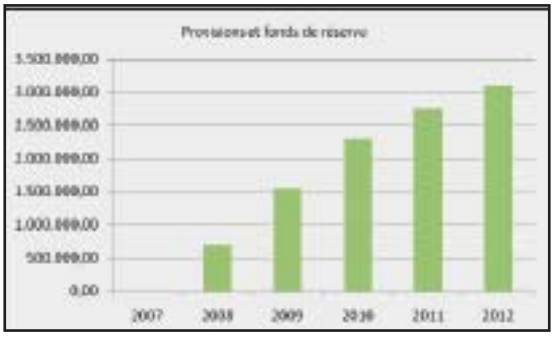


Fig.3 – Provisions et fonds de réserve

Enfin les soubresauts économiques et financiers de ces dernières années – à plus forte raison dans une entité aussi tributaire du niveau de l'activité – ont incité à la plus grande prudence dans l'affectation des ressources.
Cette attitude s'est traduite par la constitution, entre 2008 et 2012, de **provisions** et autres **réserves** pour un total de 3.100.000 € (voir fig. 3), cette « épargne » étant destinée par priorité à compenser les éventuelles pertes liées au ralentissement de l'activité et, dans le meilleur des cas, à doper le développement social, économique et environnemental.

Autant de raisons, sinon de se réjouir, au moins de se rassurer quant à la capacité financière et quant aux potentialités de développement de la commune dont l'objectif reste, comme ailleurs, d'offrir un service de qualité et en quantité au **meilleur prix**.

A cet égard, on rappellera qu'avec un taux d'additionnels à l'IPP de 8%, Flémalle se situe sous la moyenne des communes de l'arrondissement de Liège (8,13 %), arrondissement au sein duquel seules trois entités sur vingt-quatre affichent un taux inférieur (fig.4).

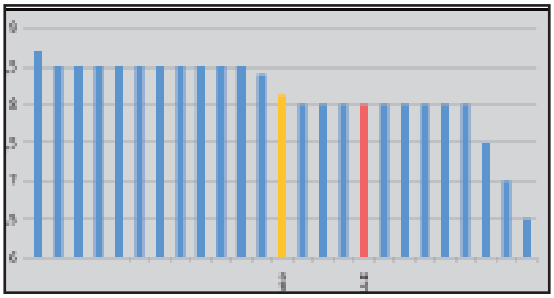


Fig.4 - taux d'additionnels à l'IPP - position de Flémalle dans l'arrondissement de Liège.

Telles sont les principales composantes financières de l'entité au moment d'élaborer les projets qui feront l'avenir de Flémalle. Notons que si l'on peut se réjouir d'une situation plus stable, l'euphorie n'est toutefois pas de mise et la conjoncture devra inciter, demain comme aujourd'hui, à la plus grande vigilance.

Le défi économique

L'un des axes du Plan Marshall initié par la Région wallonne en 2004 et confirmé en 2009 vise à favoriser l'implantation d'entreprises notamment par diverses mesures d'exonération fiscale, mesures également imposées aux entités locales.

Pour être volontariste, la démarche n'en comporte pas moins des effets pervers ; même si des compensations sont prévues en faveur des entités qui « jouent le jeu », la perspective de pertes financières et de possibles désagréments environnementaux peut inciter certaines communes à se réorienter vers une politique territoriale qui privilégie l'habitat, donc le volume de population et… les recettes d'additionnels à l'IPP.
A en juger par le nombre de chantiers en cours et par l'ampleur des projets en gestation, telle n'est manifestement pas l'option retenue à Flémalle. Convaincue du rôle actif dévolu aux entités locales dans la reconversion économique, la commune a en effet relevé le défi d'une politique qui privilégie la création d'emplois et participe pleinement à la reconversion du bassin industriel liégeois.
On ne compte pas en effet les initiatives développées ces derniers temps sur le territoire communal pour susciter l'intérêt des investisseurs et favoriser leur implantation à Flémalle :

- Équipement et développement du site de l'Arbre Saint Michel (12 hectares)
- Assainissement et équipement de l'Espace Phénix (8 hectares)
- Extension de la zone d'activité des Cahottes au plan de secteur (59 hectares)
- Assainissement et reconversion du site de la Cokerie (8 hectares)
- Implantation d'un nouveau complexe commercial à Flémalle-Grande
- Projet de rénovation et de revitalisation du zoning d'Ivoz-Ramet, en collaboration avec la SPI et la Région wallonne
- Réhabilitation du site Duferco/Eurofoil, à Ivoz-Ramet
- Développement d'outils promotionnels tels qu'un film de présentation, un nouveau site internet ou encore une charte graphique
- Mise en valeur et aménagement approprié des entrées de la commune
- …

Guidée par les recommandations de l'Université de Liège en conclusion d'une étude diligentée dès 2007 par l'agence de développement local, la démarche est d'autant plus ambitieuse qu'elle s'inscrit dans un projet plus vaste qui intègre développement économique et développement durable pour doper la création d'emplois tout en préservant la qualité de vie des habitants.

Le défi consiste en effet à densifier les espaces dédiés à l'activité et à offrir aux entreprises le bénéfice des atouts, logistiques notamment, qu'offre la commune, tout en réduisant au maximum les possibles nuisances de cette activité pour les riverains.
Par exemple, l'exigence de chartes urbanistiques dans les nouveaux zonings économiques a pour objectif de ménager l'impact visuel de ces infrastructures sur le paysage tout en suscitant l'intérêt des investisseurs. De même, leur positionnement le long des principales voies de circulation tend à en faciliter l'accès tout en réduisant le trafic intérieur générateur de nuisances, sonores notamment, pour la population.

Dégager les moyens budgétaires et mobiliser les énergies locales pour concilier enjeux économiques et contraintes environnementales, un défi à relever aujourd'hui pour les générations de demain.

Illustrations : (à g.) site Cokerie - (à dr.) site Arbre Saint-Michel
En arrière-plan : le site Redevco









Le défi touristique

Tandis que la précédente génération de visiteurs associait comme par réflexe « Flémalle » et « bassin industriel liégeois », les plus jeunes identifient désormais et avec la même spontanéité la commune au Préhistosite.
Un signe des temps sans doute qui rappelle, à juste titre, que l'entité dispose d'un véritable potentiel touristique. Un atout qu'il convient aussi de développer et d'exploiter dans la plus juste mesure. C'est en effet l'image de la commune en général qui en bénéficiera, et avec elle tout le commerce local en particulier.

A l'instar de la démarche amorcée au niveau économique, un plan de développement touristique a été élaboré à cet effet qui recense les curiosités naturelles, culturelles et patrimoniales ainsi que les activités sportives et de loisirs susceptibles de contribuer à l'attractivité de la commune.
Ce plan réserve bien entendu une place de choix au Musée de la Préhistoire dont le succès croissant depuis plus de vingt ans justifie amplement qu'une extension soit envisagée à l'horizon 2014 pour permettre d'y accueillir un flux important de visiteurs supplémentaires, des quatre coins de l'Europe.

Mais au-delà de ce projet qui s'inscrit dans la continuité, c'est une offre touristique plus diversifiée que l'on souhaite proposer, une offre qu'autorise la richesse du territoire et du patrimoine flémallois.
Un premier pas a été fait en ce sens avec la création d'un réseau de promenades balisées qui se développe tant en rive gauche de la Meuse, où le promeneur peut mesurer l'étendue des campagnes qu'offre le territoire, qu'en rive droite où la « Transflémalloise » permet de rejoindre le Préhistosite à partir du Val Saint-Lambert en passant par le Centre wallon d'Art contemporain.

Une autre étape importante est sur le point d'être franchie avec le développement d'un projet « Pivoz » qui s'articule autour de la Meuse entre les ponts d'Engis et de Flémalle et qui ambitionne d'offrir aux visiteurs un panel d'activités et de curiosités à découvrir le long d'un même parcours.
La boucle, qui fera l'objet d'aménagements piétons, est en effet jalonnée des centres d'intérêt que constituent le village restauré de Chokier (la réserve naturelle « aux Roches », le relais nautique, …), le château d'Aigremont, le Préhistosite, le Centre Wallon d'Art contemporain, le marché dominical d'Ivoz-Ramet et divers éléments patrimoniaux (ponts, monuments, …) à mettre en valeur dans le cadre d'un « Plan Lumière ».

Ce plan de développement touristique accorde enfin une place de choix à l'évènementiel, non seulement par la poursuite de manifestations traditionnelles, ancrées dans le calendrier flémallois, mais aussi par la promotion d'évènements nouveaux et plus ponctuels, qu'ils relèvent du domaine du sport, de la culture ou encore du folklore.
En effet, le parc des sports des Trixhes, le Centre culturel, le théâtre de verdure, les diverses institutions muséales et le centre-ville sont autant de lieux susceptibles d'accueillir des manifestations d'ampleur et de susciter l'intérêt des visiteurs potentiels.
Le défi est là… Il s'agit de faire de Flémalle, entité économique, une commune accueillante où l'on vient aussi par plaisir.

Le défi urbanistique

La fusion des communes de 1977 a opéré au sein du « Grand Flémalle » le regroupement de sous-entités dotées chacune d'une identité propre. Dès lors, la localité née de ce panachage ne constituait pas une entité géographique automatiquement cohérente mais bien un ensemble disparate d'agglomérations qui ne sont pas naturellement liées entre elles.

Cette réalité, qui subsiste aujourd'hui, imposait une réflexion globale susceptible d'apporter un surcroît de cohésion au territoire flémallois, une cohésion qui intègre les paramètres essentiels de la vie en société que sont la mobilité, le logement et l'organisation des domaines d'activités (commerces, industries, zones de loisirs, espaces communautaires, …).

Deux études de portée générale ont ainsi été menées sur le sujet :

- L'étude réalisée par l'Université de Liège (SEGEFA) sur le développement économique, conclut notamment à la nécessité de doter Flémalle d'un véritable centre-ville urbanisé vers lequel convergent les populations et autour duquel se déploient les activités ;
- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), plus global, vise quant à lui à créer une cohésion dans l'organisation du territoire par une utilisation rationnelle de l'espace tenant compte des contraintes économiques et environnementales mais aussi des besoins croissants en logements.



La démarche qui s'ensuit est donc double : d'une part, il s'agit d'organiser un vrai centre urbain le long de la Grand'Route en liaison avec l'entrée d'Ivoz-Ramet ; d'autre part, il s'agit de développer des centres de proximité au sein des sous-entités à caractère résidentiel que constituent les Awirs, les Trixhes, les Cahottes, Chokier, Ramet-Ramioul, Souxhon ou encore Mons-lez-Liège.

Les diverses réflexions menées autour du « projet de centre » en termes de mobilité, d'équipement ou de développement commercial font actuellement l'objet d'un travail de synthèse qui servira de support technique et visuel à la demande de subsides européens dès 2013. En substance, il s'agira de conférer à l'artère principale une identité forte et d'y réserver trois zones commerciales respectivement à Flémalle-Grande, à Flémalle-haute et à proximité de la gare SNCB.
Dans le prolongement de ce projet, un second travail vise à inclure l'entrée d'Ivoz-Ramet dans la réflexion. A cet effet, une opération de revitalisation urbaine a été lancée qui préconise la nécessité de réorganiser l'avenue Gonda et la place Gérard autour de logements à créer et d'espaces dédiés aux activités de services et de commerces.

Parallèlement, les « projets de périphéries » sont l'objet d'interventions plus ciblées dont l'ampleur est toujours fonction des besoins ; autant l'attention portée aux villages des Awirs ou de Ramet s'inscrit dans une démarche de préservation, autant celui de Mons-lez-Liège nécessite une réflexion en profondeur.
Ainsi, les efforts ont-ils été répartis entre les entités de Chokier dont la rénovation s'achèvera dès 2014 par l'aménagement du site de la place du Moulin, de Souxhon dont la restructuration se poursuit avec la construction d'habitations à l'endroit de l'ancienne école, des Cahottes où l'enjeu portera sur la cohabitation entre zones d'activités économiques et zones d'habitat, et de Mons-lez-Liège dans sa globalité puisque, outre les opérations de rénovation et de revitalisation destinées à redessiner les contours et abords de la Place Mottard, le plan urbanistique du quartier a été entièrement revu et adapté aux réalités socio-économiques actuelles.

En marge de ces divers chantiers enfin, la perspective d'une croissance démographique importante à moyen terme pose la question des besoins en logements. Le SCOT, qui aborde aussi cette problématique, privilégie la densification des centres urbains et, son corollaire, la préservation des espaces verts comme zones tampons entre les agglomérations existantes.

A Flémalle, le meilleur exemple de cette nécessaire densification des noyaux d'habitat est fourni par le plateau des Trixhes où les espaces disponibles entre les logements existants offrent de nombreuses opportunités de constructions nouvelles. Semblables remembrements dédiés à l'habitat permettraient en outre de tendre progressivement vers les objectifs de mixité sociale là où cela s'avère utile.

Même si les jalons sont désormais posés, l'essentiel reste à faire et le défi est de taille dans ce domaine aussi puisqu'il impose de concilier cohérence territoriale globale et respect des particularismes locaux, tout en intégrant dans la réflexion les contraintes démographiques, économiques, sociales et environnementales.

Photo : Chokier : nouveaux logements







Le défi du service public

Pour être opportuns et nécessaires, les défis évoqués par ailleurs dans les secteurs du logement, de l'urbanisme, de l'économie et du tourisme relèvent davantage de l'ambition locale que de l'obligation de service public au sens strict. La mission première de la commune consiste en effet davantage dans l'offre directe de certains services aux citoyens.

Néanmoins, plutôt que d'opposer ces deux réalités, l'objectif est clairement de les concilier avec le plus de justesse et d'à-propos pour une action publique profitable dans la plus large mesure ; la bibliothèque centrale, la nouvelle crèche, la piste d'athlétisme, le « recyparc » des Trixhes ou encore le projet de rénovation du château communal sont autant d'illustrations des synergies mises en place pour rencontrer une pluralité d'objectifs au travers des investissements consentis.

Pour ce qui concerne la **Bibliothèque** dont l'objectif premier est d'assurer une promotion accrue de la lecture publique comme vecteur de culture au niveau local, l'investissement a fait l'objet d'une réflexion qui va bien au-delà : la volonté de positionner l'infrastructure face à l'athénée provincial rencontre le souci d'un service accessible aux plus jeunes, de même que sa conception résolument contemporaine préfigure l'identité que l'on envisage de conférer au centre-ville flémallois.

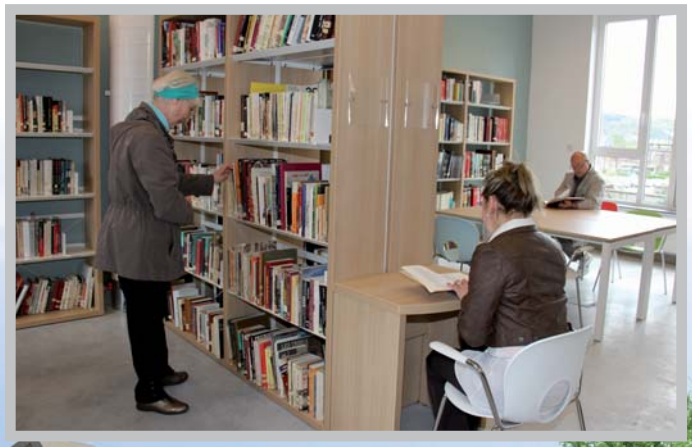
La **crèche** des Trixhes qui répond par priorité à une demande croissante en matière d'accueil de l'enfance a fait l'objet d'un examen approfondi afin de croiser les politiques de l'emploi, de la mobilité et du développement durable notamment. Ainsi, cet outil, qui rencontre les objectifs de performance énergétique et de capacité d'accueil accrue, a-t-il été implanté au centre d'une zone résidentielle à fort potentiel et à proximité des écoles du quartier ainsi que du réseau autoroutier, soit le lieu le mieux approprié pour faciliter la vie de parents actifs ou en recherche d'emploi.

Tout comme les deux réalisations précitées, **la piste d'athlétisme** qui agrémente la zone de loisirs des Trixhes prend particulièrement en considération la question de l'accueil de la personne handicapée puisqu'elle est dotée d'un système de guidage inédit pour les personnes atteintes de cécité. Cette infrastructure accessible à tous est en outre accréditée pour accueillir à Flémalle des manifestations sportives d'envergure.

Les démarches en faveur d'une gestion optimale des déchets ménagers ont notamment permis de faire bénéficier la rive gauche flémalloise d'un **Recyparc** spécifique. Une initiative qui se concrétise sous la forme d'une infrastructure parmi les plus modernes et les plus fonctionnelles en Région wallonne. Implantée dans le zoning de l'Arbre Saint-Michel, donc au cœur même de l'entité, elle dessert directement l'agglomération flémalloise ainsi que les quartiers de Mons-lez-Liège, des Cahottes, des Awirs et de Souxhon.

Enfin, quant à l'aménagement du **château communal**, il s'agit avant tout, au-delà d'une simple plus-value patrimoniale, de l'amélioration sensible de l'accueil du public à l'hôtel communal en général, et pour les services de la population et de l'Etat civil en particulier. Il s'agira, par la même occasion, d'améliorer l'accessibilité de cette infrastructure centrale, pour les personnes rencontrant des problèmes de mobilité.

Penser chaque investissement important pour en maximiser l'agrément. Une démarche qui sera encore de mise, pour tous les travaux d'envergure qui pourront contribuer à améliorer la qualité des services aux citoyens.





Les Flémallois tissent leur toile !

Flémalle se dote d'outils de communication performants : un clip vidéo et son tout nouveau site internet.

«Flémalle doit revaloriser son image pour exister et se projeter dans l'avenir». Le ton était donné en 2009 lorsque les conclusions d'une étude universitaire réalisée par le Segefa portant sur la reconversion de Flémalle sont sorties.

Après le nouveau logo lancé en 2011, c'est au tour du site Internet de faire peau neuve. Portail moderne, ergonomique et interactif, il est pensé avant tout pour l'ensemble des Flémallois et des acteurs qui s'activent autour de Flémalle. Unique dans le panorama des sites communaux wallons, il propose à chaque utilisateur de créer un espace personnel qui permettra à tout un chacun d'interagir avec la commune. Ainsi le citoyen, l'association ou encore l'acteur économique pourra transférer du contenu en direct afin de faire vivre le site et dynamiser les différents espaces qui le composent: documents administratifs en ligne, actualité du conseil communal, news agenda, galeries photos, brève, géolocalisation, lien avec les réseaux sociaux, vidéos … les possibilités sont multiples ! Le site se veut ainsi être un véritable outil de communication pensé pour le citoyen dans une réelle optique de renforcement des services publics et de l'amélioration de l'information par le biais des nouvelles technologies.

La mise en ligne du nouveau site flémallois coïncide avec le lancement du clip vidéo réalisé par l'Agence de développement local. La commune nous est contée par les acteurs qui la façonnent au quotidien. Entre interviews et clips musicaux, le film nous montre un visage souvent méconnu du territoire ; ses richesses historiques, économiques, socioculturelles, patrimoniales et naturelles. A travers de superbes images tournées en 2011-2012, les projets et les enjeux d'avenir sont davantage perceptibles. Le film démonte les stéréotypes en vigueur et redonne confiance en l'avenir !







Pour le nouveau site communal surfez sur

www.flemalle.be

La vidéo est en ligne dans la rubrique «à la une».
info : Gaël Lambinon - 0472 45 59 87

Votre « Vivre à Flémalle» a bonne presse

Le 10 mai, le journal La Meuse publiait un article relatif à l'enquête menée par leur journaliste Gaspard Grosjean sur la qualité des bulletins communaux.
Bon nombre de brochures communales liégeoises ont été classées en deux catégories : les bons et les mauvais bulletins.
Votre Vivre a Flémalle a été cité en exemple en de nombreux points notamment pour l'intéret des sujets qui y sont traités ainsi que pour la qualité de son rédactionnel et de sa présentation.

Un soupçon d'audace, une pincée de créativité et surtout beaucoup de travail sont les ingrédients qui propulsent certains de nos acteurs au top de la sphère économique. Nous souhaitons par le biais de cette nouvelle rubrique **«Flémalle créative»** mettre à l'honneur les acteurs flémallois qui boostent l'emploi par le biais d'activités innovantes et durables.

Entreprise Royale Lacroix : leader européen

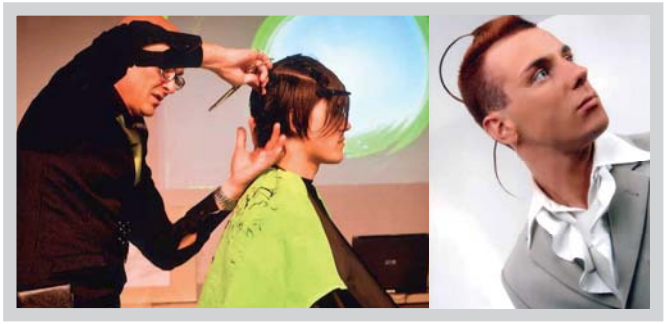
L'histoire de l'entreprise Royale Lacroix est une histoire de famille qui remonte à 1930 lorsque M. et Mme Lacroix veulent produire eux-mêmes leur margarine. Les débuts sont difficiles et les espérances sont vite mises entre parenthèses lorsque la seconde guerre mondiale éclate. Ainsi, leur usine est complètement détruite en 1940. Mais les Lacroix n'ont pas dit leur dernier mot et repartent à zéro en 1945 avec une nouvelle usine. Dès 1952 la production sera plutôt orientée vers les margarines et matières grasses pour la boulangerie-pâtisserie. C'est en 1958 que la société devient une Sprl. En 1985, elle déménage à Flémalle pour avoir des locaux mieux adaptés d'environ 5000m^2. La société devient une société anonyme en 1988. En 1995 forte de son succès l'entreprise a besoin de plus de place et porte sa superficie à plus de 12.000m^2. En 2000, Royale Lacroix obtient la certification ISO 9002 ; en 2002, c'est la certification des margarines biologiques et en 2003, c'est la certification BRC. Elle a, en 2010, fêté ses 80 ans d'existence.



Aujourd'hui, elle est l'un des plus importants acteurs sur le marché européen et elle se concentre sur le domaine des professionnels de l'alimentaire. Ses partenaires privilégiés se trouvent aussi bien parmi de petites industries que parmi des grands groupes de renom. De la margarine d'incorporation (sauces plats préparés) à des margarines plus pointues dont elle a d'ailleurs fait sa spécialité (croissant/feuilletage) tous les secteurs de l'industrie agroalimentaire sont couverts. Dans la majorité des cas, elle répond aux attentes spécifiques de ses clients et propose « la » solution sur mesure.
Elle a développé également une gamme de margarines pour la table et la cuisine au goût et à la saveur incontournables.
Av. Théodule Gonda 4 à 4400 Flémalle
www.royalelacroix.be

Une activité innovante à communiquer ? Contactez Gaël Lambinon chef de bureau administratif pour les Affaires économiques l'Emploi et le Tourisme au 04/234.88.64 ou gael.lambinon@flemalle.be

Entreprise Van Dongen Robert Coiffure : créateur de talent



Robert Van Dongen est un coiffeur pour homme résidant à Flémalle. Créateur et formateur pédagogique son parcours professionnel est impressionnant à plus d'un titre.
Formateur au sein de diverses sociétés et associations et notamment pour Schwarzkopf Professional aux niveaux national et international ainsi qu'à l'Institut de la Formation en cours de Carrière, il travaille également comme ambassadeur et instructeur pour l'UBK/UCB. Ce dernier organisme rassemble les coiffeurs belges et leur propose des formations et des services artistiques et sociaux: optimalisation de l'enseignement, soutien et motivation des parcours vers le marché du travail, information du coiffeur moderne sur le plan artistique et créatif, soutien et assistance pour des questions sociales, comptables, économiques et juridiques. Il est également instructeur pour Indola Professional. Indola propose aux coiffeurs indépendants, produits, outils, conseils et formations pratiques contribuant au succès de leur salon. Il a été plusieurs fois sélectionné et nominé au 'Hairdressers Award'. C'est un prestigieux concours du monde de la coiffure belge. Tout coiffeur installé en Belgique peut y participer et un jury délibère sur base de la coupe du visagisme du style et de la photographie. Robert Van Dongen a ainsi été sélectionné et nominé au concours en 2004. Il a atteint la finale et était dans les 8 premiers sur plus de 2000 inscrits pour toute la Belgique flamands et wallons confondus. En 2005, il est allé jusqu'en demi-finale et en 2007, il a été nominé deux fois : en coiffure homme et pour le prix du public. Il a également créé le show « L'Homme la Différence » qui s'est déroulé à Liège le 30 avril 2007, à Eupen le 28 janvier 2008 et à Arlon le 16 mars 2009.
De plus les photos de ses créations sont régulièrement publiées dans les revues Echoscoiffure Fashy Look Haar&Haar Perfecthair Peluquerias Hair Now Hairstyle,…
Passionné artiste et artisan explorant toujours plus le potentiel de sa discipline, Robert trouvera le ton et l'audace nécessaires pour vous surprendre !
Salon de Coiffure - Rue Doneux 20 à 4400 Flémalle.
Tél : 04/233.78.16. Ouvert mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h sans rendez-vous. Jeudi et samedi sur rendez-vous. - http://www.rob-hair.be



FLÉMALLE Grand'route EN FÊTE

Le centre de Flémalle en effervescence

Renouant avec une ancienne tradition, le centre de Flémalle a vécu les 11 et 12 mai deux jours de festivités dans la convivialité et la bonne humeur. Une multitude d'animations pour petits et grands étaient accessibles : défis sportifs, expositions, balades à cheval et calèche, bourses aux livres et aux objets militaires, artisans, promenades guidées dans les rues et les sentiers de la commune, découverte des richesses du patrimoine, attractions foraines, spectacles de danse et concerts… « Grand' Route en fête » a été l'occasion pour les commerçants de sortir 'hors les murs' et d'animer le centre ville. Riches et variées leurs animations ont égayé ces deux journées. Le prix du concours rallye organisé par les commerçants du centre a été remporté par Mme Isabelle Martinez de Mons-Lez-Liège qui s'est ainsi vu remettre 2 billets d'avion pour une destination méditerranéenne !

Face au succès remporté par cette première édition de « Grand' Route en fête », les organisateurs sont déjà en train de réfléchir à l'organisation de l'édition 2013. Un appel est donc lancé aux personnes qui souhaiteraient s'investir dans ce beau projet. Contact à prendre avec le service des Affaires économiques au 04/234.88.91 ou à affaires.economiques@flemalle.be



La flashmob organisée par le Move It Club Flémalle



De g. à d. : Isabelle Martinez , Céline Guadagnano (1001 Ballons), Nadine Silini (Verdissimo)

Les nouveaux commerces et entreprises

Dolce Gusto

Mme Nardese Sandra

Grand' Route 307/1 - 0495/77.98.89

Ouverte depuis le 27 février 2012, cette sandwicherie propose des spécialités et charcuteries italiennes : panini, pizza, sandwiches, cornets de pâtes qu'elle livre également aux entreprises. Des petits déjeuners et des viennoiseries peuvent être pris dès 7 h 30.

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 et le mercredi de 7 h 30 à 14 h 30.

Pizzeria pazzo di lei

Alexandra Bral

Rue Doneux 11- 04/234.34.63

info@pazzodilei.be

Pizzailo lui-même, le patron vous accueillera derrière les fourneaux et sera ravi de pouvoir vous cuisiner des plats aux saveurs d'Italie. Livraison à domicile gratuite de pâtes et de pizzas.

Ouvert du mardi au jeudi de 12 h 14 h et de 17 h 30 à 22 h 30 – le vendredi et le samedi de 12 h 14 h et de 17 h 30 à 23 h – le dimanche de 17 h 30 à 22 h 30. Fermé le lundi.

L'Archipel

Luc et Muriel Delchambre.

Grand'Route 431 - 04/226.15.07

info@larchipel.be

A deux pas de la Gare, s'est ouvert un magasin bio. Vous y trouverez fruits, légumes, viandes, produits sans sucres, sans gluten, sans lactose, produits d'entretien écologiques,... Luc et Muriel Delchambre sont à votre service pour vous prodiguer des conseils du mercredi au samedi de 9 h à 19 h ainsi que le dimanche de 9 h à 13 h.

Pronti

Rue Passage d'Eau n°2 - 04/224.02.63

Anciennement installé rue de la Fabrique, ce commerce a rejoint le site du Carrefour. Il propose des chaussures, de la maroquinerie et de la bagagerie.

Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h30.

Cassis-Paprika

Rue Passage d'Eau n°2 - 04/234.33.48

Magasin de vêtements pour femmes on y trouve des articles dernier cri de la petite à la grande taille : Cassis du 36 au 46 – Paprika du 44 au 54.

Ouvert tous les jours sauf le dimanche de 9 h 30 à 18 h 30.

Casa

Rue Passage d'Eau n°2 - 04/254.18.43

De la bougie à la table de jardin, un choix multiple en matière de décoration de la maison et du jardin vous est offert

Ouvert : de 9 h 30 à 18 h 30 tous les jours sauf le dimanche.

hello Taxi

A votre service par téléphone ou SMS.

Vous êtes à la recherche d'un moyen de transport pratique et économique, optez pour hello taxi, le spécialiste du transport de personnes. Prix forfaitaire et compétitif.

0475/47 63 61

Maxi-toys

Rue Passage d'Eau n°2 - 04/253.34.42

Petits et grands enfants y découvriront le jouet de leurs rêves.

Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30.

Ava

Rue Passage d'Eau n°2 - 04/233.69.06

Ce magasin est spécialisé dans la papeterie, les articles de décoration, le matériel de bricolage ainsi que le matériel Horeca.

Il est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 18 h.



Lahcen, l'éducateur qui a de la trempe



Nom : Ait Oussakour
Prénom : Lahcen
Date de naissance : 28 août
Origine : Maroc
Nationalité : Belge
Taille : 1,87 m
Poids : 75 kg
Discipline : K-1 Kick Boxing
Equipe : Team Pavone

Lahcen vainqueur du gala de kickboxing; Le Grand KO Flémalle 21 avril 2012

L'administration communale compte, parmi son personnel, une équipe de cinq éducateurs chargée de mener différentes actions à l'attention des jeunes sur l'entité flémalloise.
Lahcen Ait Oussakour est éducateur spécialisé. Depuis 2008, il travaille à l'Echevinat de la Jeunesse qui assure l'organisation d'actions de proximité dans les quartiers. Sa principale mission consiste à aller à la rencontre des enfants et des adolescents pour développer avec eux des projets durant les horaires extrascolaires.

Si dans les quartiers, la plupart des jeunes participent régulièrement à l'une ou l'autre activité sportive que Lahcen organise, sa mission s'étend bien au-delà que de celle d'un simple animateur. Les enfants voient en lui un véritable référent et sa présence permet de jouer un rôle de médiation en cas de conflits. Il est souvent leur contact privilégié pour toutes sortes de préoccupations, d'interrogations et tout le monde l'apprécie. Il est disponible, efficace et plutôt cool, du moins… sur le terrain…

Car en dehors de son boulot, notre éducateur de rue est aussi boxeur. Et pas à n'importe quel titre. Lahcen est, depuis 2011 et encore actuellement, le Champion d'Europe de Kick Boxing, dans la catégorie des moins de 75 kg.
Sa passion pour le combat, il la doit aux légendaires Bruce Lee, Jacky Chan et Jean-Claude Van Damme dont les films ont fasciné Lahcen quand il était petit. A 18 ans, il décide de s'inscrire à un stage de Kick Boxing auprès du club Team Pavone Flémalle. Il mord à l'hameçon et ses aptitudes sont évidentes. Agilité, vivacité, parfaite vision du combat, esquives au moment opportun et coups de genoux énergiques ; les qualités sont nombreuses pour mettre l'adversaire en difficulté.
Son premier combat, il le gagne ; il a à peine 20 ans. Puis les victoires s'enchaînent rapidement, en Belgique et à l'étranger pour prendre possession, huit ans plus tard, du titre européen.

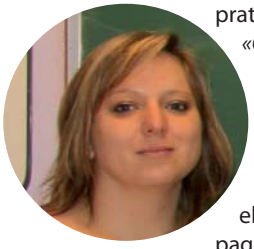
Si au quotidien, Lahcen est le garçon le plus gentil au monde, sur le ring il ne fait pas de cadeau et le boxeur d'origine marocaine, toujours plein d'humilité a atteint l'objectif envié par tous les disciples du milieu du Kick Boxing. Sans doute, n'a-t-il pas fini de nous surprendre, puisqu'il vient récemment de mettre son adversaire KO, à l'occasion de son tout premier combat de boxe anglaise

Inès, héroïne malgré elle

Coup de chapeau à Inès Sauvage, 12 ans, qui en appliquant des gestes de secourismes appris au cours de morale, a sans doute sauvé la petite Malorie, 3 ans.



Un mercredi après midi, Malorie jouait tranquillement chez ses deux voisines Inès et Nadège lorsqu'elle a avalé un bonbon de travers et s'est mise à se sentir mal.
« On a d'abord cru qu'elle avait envie de vomir. Je lui ai apporté un seau et avec ma soeur on a voulu lui faire prendre l'air mais on a compris qu'elle continuait à étouffer ", explique Inès. «*Alors, je lui ai mis mon poing sur la poitrine, comme on nous l'a appris au cours et j'ai poussé un peu».*
Inès a parfaitement appliqué les gestes qui sauvent qu'elle avait appris à l'école au cours de morale de Madame Jasselette. Suite à un incendie qui avait eu lieu à proximité de l'école, les enfants avaient été très impressionnés et leur professeur, dont le papa est pompier, avait jugé opportun de leur expliquer comment pratiquer les gestes qui peuvent sauver.
«On a couru dans la rue et on a arrêté une voiture. C'était justement le docteur».



Madame Jasselette

Le médecin a pris les choses en main. Malorie a repris ses belles couleurs mais par mesure de précaution, elle a été emmenée à l'hôpital accompagnée d'Inès.





Futsal

La police locale représente notre commune à Palma de Majorque

Cette année, du 10 au 14 mai, pour la 6ème fois consécutive, l'équipe futsal de la police locale de Flémalle s'est rendue à l'étranger pour participer à un tournoi IPA. Le choix s'est porté sur le prestigieux et très relevé «Worled Soccer Tournament». En catégorie séniors, quarant-cinq équipes y étaient inscrites, issues de plus de vingt pays différents parmi lesquels, outre nos proches voisins, le Brésil, la Jordanie, la Réunion, l'Ukraine,... Deux autres polices belges étaient aussi présentes à savoir : Saint Trond et Lier.

Les Police, Ministères et autres services de Secours, en plus de tisser des liens amicaux, se sont ainsi affrontés durant trois jours sur les superbes terrains synthétiques de Playa de Palma, en bord de mer.

D'un point de vue sportif, l'équipe flémalloise était versée dans le groupe B avec deux équipes danoises, deux espagnoles, une hollandaise, une autrichienne et une suisse. Au terme des sept matchs de qualification avec six victoires et une seule défaite « tactique», elle se classe deuxième derrière la Hollande avec le meilleur goal average de toutes les séries. pour éliminer ensuite une équipe Finlandaise.

Au tour suivant, ce sont les pompiers de Palma qui se dressent sur leur route. Et là malheureusement, bien que donnée favorite, la police locale n'a pu éteindre l'incendie face à cette très solide équipe. Elle termine donc 9ème avec la petite consolation d'être la meilleure équipe belge.

La finale sera remportée par l'équipe nationale militaire de Jordanie contre l'Ukraine.



En route pour l'école secondaire

Le 27 juin, 167 enfants de 6e année des écoles communales de Flémalle sont montés sur la scène pour y recevoir des mains des membres du Conseil communal, leur certificat d'étude de base. Un taux de réussite de presque 96%. soit plus de 4% de plus que la moyenne obtenue par les élèves de la communauté française. Cette épreuve obligatoire commune à tous les élèves de la communauté française porte sur le français, les mathématiques et l'éveil. Les consignes de passation, les questions et les critères de corrections sont identiques pour tous les enfants. Des prix de Français et de Mathématiques sont également attribués tout comme le prix du mérite qui, cette année, revient à Inès Sauvage pour son comportement exemplaire (*voir article page 12*).

Prix de Français	Prix de Mathématique
LOHAY Andrew	**CAROL Simon**
LANG Clarisse	**COLLETTE Florinne**
BOUTGAYOUT zahra	**SMETS Elena**
RAISS Sarah	**PIRON Elisa**
VRANCKEN Martin	**PETITJEAN Tom**
PRISCA Romain	**BARE Virginie**
JOLIET Cléo	**VERLAINE Arnaud**
DODEMONT Eva	**DE FROIDEMONT Martin**
HREBENAR Pauline	**PERRIN Loïc**
FLORKIN Lucas	**HELLEMANS Lucas**
JACOB Maylis	**STOUMONT Benjamin**
CASA Milena	**GAVA Léa**
HIEFF Maxime	**WEEMAELS Sarah**





Le Kaérobic est un mélange de karaté et d'aérobic pour développer souplesse, condition physique et musculature, le tout dans une ambiance ludique et en musique. Le Kaérobic est une discipline 100 % féminine qui a été créée par Julie Debatty en fonction des besoins des femmes !

Groupe de rencontre et de parole

Ce groupe de discussion ouvert à toutes et à tous proposera des thèmes de discussion variés et ce, dans la plus grande convivialité. Nous échangerons nos points de vue sur des thèmes comme, par exemple : la joie, les petits bonheurs, l'amour, le voyage, la tolérance, le pouvoir, etc,…

Où : A la maison de la Laïcité : Grand'Route, 97 – 4400 Flémalle
Quand : Le deuxième jeudi de chaque mois à 19h.
Ouvert à tous.
Contacts : Lucienne : 04.233.98.59
Henriette : 0495.49.68.84
Ugo : ugocres@gmail.com



Challenge Régis Genaux

Axel Lawaré, Daniel et Serge Kimoni, Frédéric et Robert Waseige, Jean-François Lecomte, Stéphane Pauwels, Cvijan Milosevic, Ronald Foguenne, Edmilson, le Flémallois Alphonso Fernandez, Gilbert Bodart, Terrence Genaux, Gerald Forchelet, pour n'en citer que quelques-uns, ont participé au mois de juin au challenge organisé conjointement par école sportive Régis Genaux et l'Echevinat de l'Enseignement . C'est la deuxième fois que ces joueurs professionnels se rendent à Flémalle pour disputer un match en toute sympathie, en l'honneur de l'ancien joueur Régis Genaux, décédé à l'âge de 32 ans, alors qu' il était entraîneur à l'école sportive anciennement appelée du Houlbouse.

Concernant la catégorie enfants, elle réunissait les élèves des écoles Régis Genaux et Jean Beulers qui s'étaient qualifiés lors du tournoi interscolaire du 25 mai. Sont venus s'y joindre, les enfants de L'Athénée d'Esneux, de l'école Pierre Peret 2 ainsi qu'une équipe de l'Entente Mons et une de l'Entente Ivoz . Ce sont les élèves de l'école Pierre Perret qui ont pris place sur le podium.
Les bénéfices de cette organisation seront reversés à l'école Régis Genaux et à l'Entente des clubs de football flémallois.



Journées de l'Accueil extrascolaire

A l'occasion de la manifestation Grand'Route en fête, les 11 et 12 mai, le service de l'Accueil extrascolaire a pu mettre à disposition, pour le plaisir des petits et des grands, quatre châteaux gonflables. Grimages clowns sculpteurs de ballons échassiers jeux divers étaient également au rendez-vous pour l'amusement de tous. Ces animations se sont organisées dans le cadre de la journée de l'Accueil extrascolaire.



Un beau bulletin pour le personnel de garderie

Les accueillantes extrascolaires de la commune ont poursuivi avec succès des formations dispensées par l'Institut de promotion sociale de Huy-Waremme en collaboration avec la Province de Liège.

Onze d'entre elles ont réussi la formation de base, quatorze la formation continuée «Bosses et bobos» et neuf, la formation «Initiation à la lecture de contes et d'histoires pour enfants».
La formation de base s'étend sur six mois et comprend une centaine d'heures de théorie ainsi qu'une période de stages. Elle se divise en quatre modules : développement et psychologie de l'enfant, techniques d'animations, déontologie et méthodolgie spéciale de l'animation extrascolaire.

Toutes ont été été reçues le 14 juin à l'administration communale afin d'y recevoir leur attestation de réussite.







VIVRE SON HANDICAP,

A Flémalle, le défi est relevé

La journée du samedi 9 juin « VIVRE SON HANDICAP, UN DEFI A RELEVER ENSEMBLE ! », organisée par le service de l'Egalité des chances, a remporté un vif succès auprès des nombreux visiteurs présents à la fois à la salle André Cools, sur l'ancien terrain de football, sur la piste d'athlétisme et au Centre culturel situés sur le plateau des Trixhes.

De 10h à 18h, les visiteurs ont pu participer à diverses activités sportives adaptées et pour certains ont vécu le temps d'une animation le quotidien des personnes souffrant d'un handicap. Cette manifestation a été inaugurée en présence de Madame Eliane Tillieux, Ministre wallon de l'Egalité des chances qui a souligné l'importance de ce projet novateur flémallois.

Un salon d'informations a permis de répondre aux diverses questions de la population et un programme riche en animations était proposé par des partenaires d'un jour tel que le Centre Publique d'Action Sociale (CPAS), l'Association Socialiste des Personnes Handicapées (ASPH), l'asbl Blind Challenge, les Galops de l'Alloue (asbl), l'asbl Entre Nous (ALTEO), l'asbl Embarquement Immédiat, l'Enseignement Spécialisé de la Communauté Française de Flémalle « l'Envol », le Centre Sportif Local (CSL), l'AWIPH, le Centre culturel, les services de la Jeunesse, Culture, Sports et Loisirs.



S.A.J.A. ASBL l'Envol de Charleroi a enchanté un public conquis par leur spectacle théâtral « Les Poubelles», axé sur l'environnement créé et joué par un groupe de personnes présentant une déficience intellectuelle modérée ou sévère. Ce spectacle a prouvé une fois de plus la richesse d'une telle expérience. En effet, la personne handicapée est souvent prise en charge et le théâtre lui ouvre d'autres portes, celles de la création, de l'enrichissement personnel. C'est un passeport vers l'extérieur, un « regardez-moi, j'existe ». Ces personnes affirment leur existence, elles affrontent la scène, elles sont vivantes …, différentes, oui ; mais vivantes .



Vénus fait courir les malvoyants

Lors de cette journée de sensibilisation aux personnes handicapées, l'efficacité du projet Vénus a pu être prouvée sur la piste Paul Roekaerts par un athlète malvoyant.

Le système a été mis au point par la jeune entreprise liégeoise «Taipro Engineering».

Grâce à un nouveau système de localisation et à un boîtier fixé sur les pectoraux, le coureur reçoit des signaux permettant de le guider sur la piste. Les différentes vibrations lui indiquent s'il s'éloigne de son couloir ou s'il dévie sur la droite ou sur la gauche et l'avertit de son entrée dans les virages. Il pourra ainsi rectifier sa trajectoire et, après quelques entraînements, acquérir une bonne vitesse de course à pied.

Cette invention permet donc à toute personne malvoyante ou aveugle de courir sans être accompagnée d'un guide.

Découvrez l'agenda complet sur www.flemalle.be
La brochure reprenant toutes les manifestations est disponible sur demande à l'office du tourisme

Agenda des manifestations OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE

Vendredi 5 octobre

La Nuit des feux follets Premier festival nocturne des arts de rue

A partir de 18 heures les feux follets envahissent le Préhistosite de Ramioul. Musiciens artisans jongleurs cracheurs de feu et autres êtres singuliers illuminent votre parcours. Entre la grotte et la forêt au détour des sentiers des agoras de lumière abritent des spectacles inédits et mystérieux… Entre la Châtaigneraie et le Préhistosite vous serez guidés à la lueur des flambeaux après avoir découvert une exposition d'art contemporain.
Lieux : Préhistosite de Ramioul rue de la Grotte 128 La Châtaigneraie chaussée d'Ivoz 49.
Infos : Office du Tourisme : T. : 04 233.67.27
tourisme@flemalle.be

Dimanche 7 octobre

Visite du moulin Valentin aux Awirs.

« Vous allez faire de merveilleuses découvertes tout au long de la balade dans cette vallée du Rew qui ne comptait pas moins de 13 moulins ! Visite guidée exceptionnelle du moulin Valentin, le seul à avoir conservé tout son mécanisme ! Guide : Angèle Kroonen. Départ : à 13h45 Place de l'église rue Abbé Bolland (Awirs). Ligne TEC : 47. Durée : 2h30 (la visite du moulin comprise). P.A.F. : 2 €. RESERVATION INDISPENSABLE !
Infos/Rés. : Office du Tourisme - T. :04 233 67 87 – tourisme@flemalle.be www.flemalle.be

Vendredi 19 et samedi 20 octobre

Fête du vin et marche gourmande du Terroir.

Les deux jours : fête du vin dans le village des Cahottes Plusieurs vignerons français présents ! Le samedi : marche gourmande du terroir : munis de votre verre à vin et d'un porte-verres assorti, découvrez la commune de Flémalle tout en dégustant le long du parcours des recettes alléchantes concoctées par plusieurs confréries gastronomiques belges. Départ et arrivée place des Sports (Cahottes). Ligne TEC : 81. - P.A.F. : 5€ (entrée à la fête du vin) – 35€ (marche gourmande
Une organisation de l'Asbl « Entr'Voisins » en collaboration avec l'Office du Tourisme de Flémalle.
Informations pour la fête du vin : Asbl « Entr'Voisins »
T. : 04 250 36 72
Informations et réservations pour la marche gourmande : Office communal du Tourisme de Flémalle – T. : 04 233 67 87 – tourisme@flemalle.be – www.flemalle.be

Du samedi 20 octobre au dim. 9 décembre

Vernissage le 19 octobre à 18h30.

Exposition : « Laurent Impéduglia ».

Peintre, professeur à l'Académie de Liège. Son oeuvre s'inspire du monde de la BD.
Une organisation du Centre Wallon d'Art Contemporain « La Châtaigneraie - Chaussée de Ramioul 19.
Infos : T. : +32 (0)4 275 33 30 – www.cwac.be
chataigneraie@belgacom.net

Samedi 20 octobre

Concert Strauss Bourbon

A 14 h 30 : après-midi «Opérettes» qui cette année sera axée sur les opérettes Viennoises. Ce concert est donné par des professionnels qui interpréteront des extraits des oeuvres de LEHAR STRAUS telles que La Veuve Joyeuse, Le pays du Sourire, Valses de Vienne, Rêve de Valses, Chansons Gitanes et bien d'autres.
Les places numérotées peuvent être retenues en prévente à 15 € aux n° de téléphone 04/337.05.01 ou 0485/43.39.29

Samedi 20 et dimanche 21 octobre

Rendez-vous sur les sentiers. Ça marche à Flémalle !

Les sentiers sont à la fête ! Rendez-vous à la place des Sports aux Cahottes le dimanche 21 octobre 2012 dès 14h00 pour soit une visite historique du village des Cahottes soit une promenade commentée passant dans les nombreux chemins aux alentours du village. Ligne TEC : 81.
Infos/Réservation : Office du Tourisme
04 233 67 87 - tourisme@flemalle.be www.flemalle.be

Dimanche 28 octobre

Visite de la réserve naturelle de Rognac : « La forêt en automne ».

Découvrez cette réserve située à cheval entre les communes de Flémalle et Neuville. Le rendez-vous est fixé à 9h30 à l'entrée de la réserve rue des Violettes – Neuville. Ligne TEC : 94. Guide : Paul Eloy.
Infos : T. : 085 51 28 36 – http://reserve-rognac.skynetblogs.be

Dimanche 4 novembre

Promenade pédestre « La vallée des moulins aux Awirs ».

Départ à 13h45 de la Place de l'Eglise aux Awirs rue Abbé Bolland. P.A.F. : 2€ Guide : Angèle Kroonen. Ligne TEC : L 47.
Une organisation de l'Office communal du Tourisme.
RESERVATION INDISPENSABLE.
Infos/Rés. : Office du Tourisme - T. : 04 233 67 87 – tourisme@flemalle.be - www.flemalle.be

Samedi 17 novembre

Balade nocturne « Les contes de l'Avent ».

Accompagnez-nous à une promenade nocturne où des histoires enchanteresses vous seront contées et visitez le marché de Noël chez Madame Paganelli artisan local. Six artisans passionnés vous accueillent et proposent : décorations bijoux peintures confitures miel spéculoos truffes écharpes laine feutrée Dégustation de vin chaud. Guide : Betty Driess. P.A.F. : 3€. Départ à 18h30 place Gérard (Ivoz-Ramet). Ligne TEC : 46.
Une organisation de l'Office communal du Tourisme.
RESERVATION INDISPENSABLE.
Infos/Rés. : Office du Tourisme - T. : 04 233 67 87 – tourisme@flemalle.be - www.flemalle.be

Samedi 17 et dimanche 18 novembre

Marché de Noël chez l'artisan.

Madame Paganelli artisan local vous invite à son domicile dans l'ambiance festive de Noël et vous propose un marché de Noël original regroupant plusieurs artisans : décorations peintures confitures miel spéculoos truffes écharpes laine feutrée: des idées cadeaux de qualité ! Vin chaud offert à tous les visiteurs !
Lieu : Rue de la Paire 60 (Ivoz-Ramet).
Horaire : samedi de 16h à 20h et dimanche de 14h-18h. Infos : Mme Paganelli T. : 04 337 19 36.

Samedi 1er décembre

Balade « Au clair de lune ».

Ressentez les bienfaits de la lune lors de cette balade nocturne. ! Dégustation exceptionnelle de vin chaud « Couleur de Lune » parfumé de citron et de cannelle. Départ: à 18h30 chaussée de Chokier devant l'église. Ligne TEC : 46. Guide : Betty Driess. P.A.F. : 3 € (dégustation comprise).
Une organisation de l'Office communal du Tourisme avec la collaboration du Yacht club nautique de Flémalle.
RESERVATION INDISPENSABLE.
Infos/Rés. : Office du Tourisme T. : 04 233 67 87 – tourisme@flemalle.be - www.flemalle.be

Samedi 8 décembre

Marché de Noël au « Parapluie ».

Artisanat local petite restauration vin chaud.
Lieu : local du « Comité d'animation du quartier du Parapluie » rue Grand'Pré. Infos : Mme Méry – Gsm : 0477 74 22 40

Mardi 18 décembre

Noël est dans la place.

Animations vin et chocolat chaud pizzas tortillas gaufres gâteaux,… à prix très démocratiques.
Lieu : place Vinck entre 16h et 20h. Accès GRATUIT.
Infos/rés. : La Coupole Asbl - T. : 04 234 36 19

Samedi 22 décembre

Marché de Noël au Bois St-Remacle.

Stands de petite restauration variés artisans. Sous chapiteau couvert et chauffé. Ouverture dès 14h. Lieu : carrefour des rues Bois St-Remacle François Beghon et quartier des Bures.
Accès GRATUIT. Infos : Comité de quartier « Les amis du Bois Saint-Remacle » - Mme. Passani T. : 04 276 02 52 – Gsm : 0496 73 71 88

Concours de la plus belle décoration extérieure de Noël 2012.

Deux catégories (particuliers et commerçants) ! Nombreux lots à gagner et mise en valeur des lauréats (photos en exposition pendant 6 mois à l'administration communale et à l'Office du Tourisme ainsi que dans le bulletin d'informations communales). Inscriptions à l'Office communal du Tourisme de Flémalle avant le 30 novembre 2012.
Infos/Réservation : Office du Tourisme
T. : 04/233 67 87
tourisme@flemalle.be www.flemalle.be



Les noces d'Or : 50 ans - de Diamant : 60 ans - de Brillant : 65 ans

1er trimestre 2012 - 17/03

Ils ont fêté leurs noces à l'hôtel communal

Noces de Brillant

ROBERT Alphonse et VANDEVORST Gilberte



Noces de Diamant

MEEURS Trudo et LYCOPS Lisette
BRICTEUX Aimé et FRESON Simone
GODELAINE Maurice et GONZE Louisa
PARMENTIER Marcel et LALLEMAND Yvette



Noces d'Or

DECHAMPS-DEWAEL Marcel et VISENTIN Gisèle
SCHMETS Marcel et ANCION Paulette
KATSAROS Georges et SWEERTS Anne
DELCOURT Norbert et THONET Juliette



2ème trimestre 2012 - 02/06

Ils ont fêté leurs noces à l'hôtel communal

Noces de Diamant

WIART Pierre & AGON Augusta
HOUBRIX Michel & DONEUX Maria
LEJEAR Eugène & PIRE Germaine



JASPAR Lambert et THEUNISSEN Jeannine



Noces d'Or

DERESE Albert et MADEY Jeannine
KNAPIK Jean et BRAIBANT Nicole



ETIENNE Emile et CROSERA Claudine
PARENT Maurice et MARIS Irma
LIBOTTE Gilbert et AERNOUDT Valentina
DAIX Willy et BOLAND Juliette
MARCHETTA Gerlando et GILTAY Elise



Ils ont fêté leurs noces à domicile
le 07 juin

Noces de Brillant

BERTRAND Antoine et JOLIET Jeannine



Noces d'Or

ALBA Charles et PLOMTEUX José
VERHEYEN Augustinus et BRANS Maria
PEDOUX Alfred et RENSON Louisa

Bienvenue aux nouveau-nés

PEPPINGHAUS Mathis 01 janv. 12
HUSQUES Chania 02 janv. 12
MANSIAMINA Kethia 04 janv. 12
MANSIAMINA Kelly 04 janv. 12
LEMMENS Thiméo 09 janv. 12
FLORENT Stéphane 11 janv. 12
AMKRAN Léna 14 janv. 12
HEYNEN Romain 15 janv. 12
DELVAL Ashley 11 janv. 12
DELSAUX Timaël 02 janv. 12
DEBRAZ Anne-Laure 06 janv. 12
GIGON Louise 09 janv. 12
NICOLET Léna 11 janv. 12
NAISY Aaliyah 08 janv. 12
DUMOULIN Anaëlle 26 janv. 12
JABRI Marwa 18 janv. 12
LUSZCZ Magdalena 19 janv. 12
HARDY Laly 24 janv. 12
DELFORGE Raphaël 31 janv. 12
GAUDRON Devon 01 fév. 12
DIDDEN Elise 17 fév. 12
CARUANA Mattéo 16 fév. 12
BOUDJIZA Isra-Rodayna 23 janv. 12
COOREMANS Shaïma 13 fév. 12
GEMMEL Luka 24 janv. 12
BENEDET Massimo 24 janv. 12
EGLA Anaé-Marie 31 janv. 12
DEKINDER Eva 02 fév. 12
BRISY Romane 01 fév. 12
BAENS Morgane 10 fév. 12
DUPONT Tom 26 janv. 12
NUYENS Sean 24 janv. 12
BRONKART Ivan 10 fév. 12
PEHARPRE Maéline 13 fév. 12
MELON Nathan 18 fév. 12
GUILLIAMS Noël 20 fév. 12
DEGEY Mathéo 28 fév. 12
BIANCO Laly 22 fév. 12
VANGEHUCHTEN Mano 22 fév. 12
MUTU Malika 14 fév. 12
BAH Ibrahim 24 fév. 12
SOTTILE Samy 28 fév. 12
HEUSLING Hortense 07 mars 12
WIJCKMANS Giuliana 26 fév. 12
LEFEVRE Dalia 03 mars 12
SCHMITZ Lucas 06 mars 12
DUQUENE Noreen 07 mars 12
COLLET Elyssa 08 mars 12
PACHA Alina 09 mars 12
VAN DE WOUWER Aymerick 15 mars 12
MELLAERTS Mathéo 15 mars 12
MASCIULLI Sacha 13 mars 12
GRECO Luca 16 mars 12
SERET Clément 13 mars 12
ELIAS Louis 16 mars 12
BRUYNS Odile 14 mars 12
VANDERMEER Toretto 14 mars 12
HUBERT Leeloo 26 mars 12
SCHU Adrian 23 mars 12
BAPUEKELE KATUENA Célestes 15 mars 12
KABONGO MUKENDI Lucas 23 mars 12
DEMEURE Emma 29 mars 12
GRILLOT Morgane 28 mars 12
QUINTENS Noan 17 mars 12
LEROY Aaron 16 mars 12
GIOT Ethan 14 mars 12
NOFFKE Loïse 21 mars 12
PICONE Tiana 24 mars 12
GREVEN Maxime 28 mars 12
FLAWINNE Eléna 02 avril 12
HEMMERYCKX Shannon 07 avril 12
JOYEUX Kendra 25 mars 12
DE CLERCQ Lisa 26 mars 12
CHARLIER Laly 01 avril 12
DEMARS Léna 04 avril 12
BRUGE Aurélien 05 avril 12
ROMMES Lisa 06 avril 12
LEPLAT Tess 03 avril 12
DELHALLE Lucas 08 avril 12
RAKOCZI Zélie 15 avril 12
HUBIN Chloé 06 avril 12
DANS Aaron 10 avril 12
ROSSILLION Emma 12 avril 12
SIDHU Ameerah 09 avril 12
PAVONE Timéo 13 avril 12
VAN HERREWEGHE Noa 09 avril 12
BEN FREDJ Manuella 20 avril 12
LIBERTI Sophia 15 avril 12
LALLEMAND Gaëtan 20 avril 12
KUCHARSKI Emilie 17 avril 12
SALENTINY Alessio 18 avril 12
GILLET Fanny 11 avril 12
LO BUE Francesco 22 avril 12
VANHAGENDOREN Matthew 30 avril 12
SOW Hadjiratou 21 avril 12
COENRAETS Saskya 20 avril 12
GEORGE Alice 13 avril 12
FRANCESCANGELI Nathan 30 avril 12
JADOT Enora 30 avril 12
LA PLACA Séléna 28 avril 12
PINOTTI Logan 25 avril 12
PINOTTI Mathys 25 avril 12
BREUER Hugo 24 avril 12
KRUSY Tristan 06 mai 12
PETITFRERE Ythan 11 mai 12
WAERZEGGERS Tyler 03 mai 12
GHANDOUR Alissar 27 avril 12
CHARLIER Laurie 07 mai 12
DE MOOR Alessio 03 mai 12
FAVRE Naël 14 mai 12
JEUNEHOMME Zoé 03 mai 12
DISTER Arthur 27 avril 12
THIRY Elise 28/04/2012
SOUDANI Yasser 09 mai 12
GILIS Mathias 12 mai 12
GUZZO Olivia 14 mai 12
FOX Juliette 13 mai 12
JOWAT Luca 11 mai 12
KOMOL NLEND Nys 09 mai 12
WATELET Julia 23 mai 12
COPEE Savannah 25 mai 12
LADRIERE Lucas 30 avril 12
BÖHM Avygeil 14 mai 12
DE CUYPERE Chloé 24 mai 12
BARTHOLOME Lia 14 mai 12
D'HONDT Timé 23 mai 12
BAH Ibrahim 13 mai 12
SCHMIDT Chloé 25 mai 12
BEN M'BAREK Malik 26 mai 12
TERRANA Giuliano 29 mai 12
THIBAUT Timéo 29 mai 12
BOUKEMICHE Ilyes 30 mai 12
MAGGI Clément 31 mai 12
GABRIEL Mathys 26 mai 12
THERAL Mathias 24 mai 12
RYCKAERT Samuel 03 juin 12
HUSSAIN Zained 31 mai 12
DALLA TORRE Maxime 06 juin 12

RYCKAERT Samuel 03 juin 12
HUSSAIN Zained 31 mai 12
DALLA TORRE Maxime 06 juin 12

Ils se sont dit «Oui»

Michel Stéphane et Desolle Aurore
Kalinowski Benoît et Beaufort Chantal
Libert Jérémy et Raucq Melissa
Müller Yvan et Chopin Sylvie
Hamidovic Amir et Mustić Belma
Lovat Patrick et Sacré Nathalie
Busuito Salvatore et Opely Sarah
Claude Olivier et Brunetti Mélanie
Giust Luciano et Simon Maggi
Masset Alain et Claes Muriel
Pire Jules et Delanaye Martine
Valkenborgh Jean-Marie et Opsomer Allison
Jacob Jean-Marc et Bustin Nathalie
Mabillard Nicolas et Rommès Sylvie
Gralinger Kenny et Ramacciotti Caroline
Guillaume Lionel et Baert Conny
Staufert Henri et Venditti Maria
Dorbolô Sergio et Bourt Line
Hoz Garcia Jean-Paul et Bravo Stéphanie
Godesar Rudolf et Delahaije Raphaela
Willaume Christophe et Dumarteau Cathy
Blockx Dominique et Docquier Teresa
Bucchieri Raphaël et Genon Angélique
Pechten Marcel et Bours Chantal
Larroze Thierry et Nivarlet Anne-Sophie
Caro Salvatore et Haidamara Nathalie
Balleux Grégory et Fransolet Anne
Laruelle Ludovic et De Bastiani Corine
Pierlot Kevin et Pawlyk Maud
Snyders Olivier et Pirard Priscilla
Cangialosi Paolo Liège et Antonnaux Angélique

Ils nous ont quittés

Cornélis Victor 89 ans
Adriaenssens Hendrika 91 ans
Agten Nicole 77 ans
Alexandre Léopold 84 ans
Allegoet Rachel 92 ans
Angelucci Angelo 78 ans
Arendt Joseph 81 ans
Bacq Laure 90 ans
Badou Aline 77 ans
Becken Manon 20 ans
Bernard René 76 ans
Bertholet Lucienne 82 ans
Bertolazzi Marco 88 ans
Bianchi Inès 88 ans
Bicheroux Juliette 87 ans
Bidaine Norbert 80 ans
Bodson Jeanne 91 ans
Bodson Jeanne 88 ans
Boito Teresa 88 ans
Boonen Irène 81 ans
Bortels Maria 93 ans
Bourguignon Jean 82 ans
Brandenbourger Pauline 93 ans
Brasseur Juliette 97 ans
Brillemans Geertruida 92 ans
Cabboi Gino 83 ans
Cantarrana Juan 89 ans
Chapelle Victor 86 ans
Charlier Camille 90 ans
Clemens Francis 77 ans
Colledani Carolina 91 ans
Collignon Philippe 51 ans,
Cornelissen Anna 85 ans,

Corswarem Marie 81 ans
Crasset Marie-Paule 52 ans
Crepin Maria 99 ans
Croughs José 79 ans
Da Sois Luigi 90 ans
Damas Lucienne 90 ans
Daune Lucienne 91 ans
Davin Louis 86 ans
De Block Eugénie 87 ans
Dejasse Camille 83 ans
Del Rizzo Alfio 79 ans
Deleau Noël 87 ans
Delien Jeanine 83 ans
Denis Michel 53 ans,
Denis Palmyre 90 ans
Derclaye Marc 54 ans
Deville Jeanine 74 ans
Donda Nela 96 ans
Dradon Alice 86 ans
Draime Irma 80 ans
Duchesne Elise 77 ans
Duchesne Marguerite 93 ans
Elias Eric 43 ans
Erler Michel 82 ans
Etienne Modeste 92 ans
Feider Marie 82 ans
Ferrari Maggiorino 78 ans
Flagothier Lucie 90 ans
Francois Armandine 81 ans
Furnémont Christian 54 ans
Gallet Jeanne 90 ans
Ganhy Florimond 87 ans
Gavage Marie 80 ans
Genon Berthe 88 ans
Goblet Georges 77 ans
Godu Huberta 85 ans
Gouverneur Germaine 76 ans
Gouverneur Marguerite 85 ans
Graindorge André 60 ans
Graindorge Marc 41 ans
Grava Férédia 83 ans
Groff Alma 84 ans
Heine Hubertine 89 ans
Heuschen Stéphanie 79 ans
Heuskin Anne-Marie 70 ans
Hissel Joseph 92 ans
Hoferlin Betsy 87 ans
Humblet Joseph 79 ans
Humblet Josette 86 ans
Huynen Winand 90 ans
Jamaigne Marie 82 ans
Jeunehomme Jean 90 ans
Joannaux René 88 ans
Kousen Joseph 84 ans
Laenen Rogier 85 ans
Lafontaine Louisa 87 ans
Lahaye Noah 3 ans
Lamby Béatrice 91 ans,
Lange Monique 79 ans
Laurent Huguette 63 ans
Leburton Pauline 73 ans
Lecrenier Victor 86 ans
Leenars Marie 69 ans
Lefebvre Bertha 92 ans
Lenoir Gilberte 81 ans
Léonard Elisabeth 85 ans
Leroy Annie 92 ans
Lieutenant Léopold 92 ans
Lombardo Carmela 91 ans
Majewski Henri 70 ans
Manconi Angelino 81 ans
Marck Louis 83 ans
Maréchal Denise 88 ans
Martin Georges 80 ans
Mathieu Juliette 75 ans
Matthys Didier 46 ans
Mawet Cathérine 85 ans
Melis Fredy 74 ans
Metz Gisèle 89 ans
Migy Renée 83 ans
Minsart Madeleine 96 ans
Möller Maria 93 ans
Morgante Grazia 85 ans,
Motkin André 68 ans
Muls Paula 80 ans
Neel Jeanne 89 ans
Nys Jean 92 ans
Olivetto Margherita 94 ans
Pamio Enrico 69 ans
Panis Vincent 40 ans,
Paradowski Simon 68 ans
Peter Juliette 86 ans
Petit Gaston 78 ans
Pierre Jules 89 ans
Pieters Jean 71 ans
Plismy Simonne 76 ans
Plomteux Mariette 88 ans
Populaire Christel 58 ans
Potschalkin Antoine 79 ans
Poty Marie 90 ans
Preud'Homme Léopold 72 ans
Pudzeis René 69 ans
Quinquet Philippe 46 ans
Ralet Joseph 88 ans
Riga Claudine 78 ans
Roba Aline 87 ans
Roland Clairette 80 ans
Rossoux Rosalie 97 ans
Rovaris Luigina 90 ans
Ruwet Joseph 88 ans
Santoro Lucia 87 ans
Saut Josée 81 ans
Scarpino Anna 78 ans
Scotta Rose 76 ans
Servais Maurice 84 ans
Servaty Marie 91 ans
Simon Joseph 83 ans
Sogno Nicolino 90 ans
Sotiaux Maria 83 ans
Stéfanuto Yvan 81 ans
Steutelings Mathieu 83 ans
Stéveny Berthe 89 ans
Stockx Emile 87 ans
Tasset Ginette 62 ans
Theuwissen Micheline 65 ans
Tonneau Robert 78 ans
Trisman Jeannine 70 ans
Van de brande Modeste 89 ans
Van de Velde Christian 60 ans
Van Looy Rose-Marie 51 ans
Vande Walle Micheline 68 ans
Vandebon Raphaël 67 ans
Vandercam Yolande 81 ans
Vanhelmont Yvonne 84 ans
Vanstaen Richard 54 ans
Vermaelen Marcel 85 ans
Vermunicht Marie 78 ans
Verniers Jean-Sébastien 18 ans
Weutens Gilbert 81 ans
Willems Jean 66 ans
Willems Léon 82 ans
Wouters Roger 68 ans
Zinger Serge 54 ans

Flémalle

La nuit des feux follets

Vendredi 5 octobre 2012

Festival nocturne

au Préhistosite dès 18 h 30

Animations et spectacles gratuits

- Artistes de rues
- Saltimbanques
- Musiciens
- Village des saveurs

Promenade aux lampions

à la Châtaigneraie dès 18 h 30

- Représentation artistique
- Balades en forêt à la lueur des lampions (sur réservation)

Fête de la première pierre

au Préhistosite dès 21h30

Concert KermesZ à l'Est

- Feu d'artifice
- Spectacle final

Restauration | Bar | Produits du terroir

Avec le soutien du Commissariat général au Tourisme, de la Wallonie et de la Province de Liège

Contact : tourisme@flemalle.be -Tél. 04 233 67 87 - www.flemalle.be

éd. responsable : Isabelle SIMONIS - Grand'Route 287 - 4400 Flémalle